



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Lyon, le 9 avril 2019

La rectrice de la région académique  
Auvergne-Rhône-Alpes,  
Rectrice de l'académie de Lyon,

à

Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissement

s/c Madame l'inspectrice et messieurs les  
inspecteurs d'académie - directeurs  
académiques des services de l'éducation  
nationale de l'Ain, de la Loire et du Rhône

Rectorat  
Direction des examens et  
concours

### **Objet : organisation de la session 2019 du certificat de formation générale**

Vous trouverez ci-joint les éléments d'organisation de la session 2019 du certificat de formation générale.

Affaire suivie par

Roura LANGLOIS  
Téléphone  
04 72 80 61 97  
Courriel  
[cfq@ac-lyon.fr](mailto:cfq@ac-lyon.fr)

La première partie du document s'adresse à tous les chefs d'établissement ayant inscrit des candidats au certificat de formation générale et détaille les différentes étapes : modalités de remontée des évaluations des élèves, convocation des candidats, dépôt des dossiers d'oral, etc.

Jennifer GARCIA  
Téléphone  
04 72 80 48 63  
Courriel  
[cfq@ac-lyon.fr](mailto:cfq@ac-lyon.fr)

La seconde concerne les centres d'examen et l'organisation des épreuves et précise le retrait du matériel d'examen, l'organisation des épreuves, le retour des documents d'évaluation (fiches d'oral, copies des candidats individuels), etc.

94 rue Hénon  
BP 64571  
69244 Lyon CEDEX 04

[www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr)

Le bureau DEC 8 se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire aux coordonnées ci-contre.

Pour la rectrice et par délégation,  
Le directeur des examens et concours,

Laurent Lornage